



Agent de Propreté et d'Hygiène

**Certification :**

Titre Professionnel Agent de Propreté et d'Hygiène
RNCP 37872

Durée :

16 mois (400 h en CFA/an)
En alternance entre une entreprise et le CFAS dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

Prérequis :

Aucun

Tarif :

Formation financée par la branche professionnelle

Modalités et délai d'accès :

Avoir au minimum 16 ans
Bénéficiaire d'une RQTH
Inscription auprès du site de formation que tu as choisi (voir contacts ci-dessous)

Tu deviendras :**Agent de propreté ; opérateur d'entretien courant, de remise en état, de bio-nettoyage**

Au sein de collectivités publiques (écoles, hôpitaux...), d'entreprises de propreté, de structures privées ou associatives.

Tu apprendras à :

- Réaliser le nettoyage manuel de surfaces.
- Réaliser le nettoyage de parois verticales et de surfaces vitrées.
- Réaliser le nettoyage manuel de locaux sanitaires.
- Réaliser le bionettoyage d'équipements, de surfaces et de locaux à risque de contamination microbienne.
- Réaliser un nettoyage mécanisé.
- Réaliser une remise en état mécanisée.

Contact(s):

Villeneuve d'Ascq-Marie SNAET
0320841672
msnaet@papillonsblancs-lille.org

Tu seras évalué en passant les épreuves ponctuelles en fin de formation.